

POSTULAT

Auteur Guido Walker, CVPO, Aron Pfammatter, CVPO, Dominic Eggel, CVPO, et Rainer Studer, CVPO
Auteur Quelle valeur accordons-nous au paysage culturel valaisan?
Date 09.05.2019
Numéro 3.0473

Dans le canton du Valais, l'entretien du paysage culturel a beaucoup de valeur et contribue beaucoup à la beauté des paysages alpins aux alentours des localités. De nombreux éleveurs, agriculteurs, propriétaires et locataires de forêts et de prairies, associations et organisations culturelles apportent une contribution inestimable dans tout le pays, avec beaucoup d'enthousiasme, de passion, en fournissant un gros travail, souvent pendant leur temps libre. Cette contribution est d'autant plus précieuse pour maintenir intact le paysage qu'elle n'a pas de prix. Ce paysage s'est formé sur des siècles et constitue la base de nombreuses beautés qui attirent aussi des touristes et contribuent beaucoup au succès du tourisme valaisan.

L'expansion continuelle de la forêt, l'envahissement du paysage par les buissons et l'évolution des conditions climatiques font disparaître de plus en plus les sols cultivés du canton du Valais. Cette perte est encore favorisée par la propagation des grands prédateurs dans les zones d'habitation, de pâturage et de loisirs, par la politique agricole axée sur les grands paysans et par d'autres obstacles qui forcent de nombreuses personnes qui entretiennent les paysages culturels à y renoncer. Les chiffres sont alarmants et préoccupants.

Conclusion

Il faut donc prendre des mesures, car si rien n'est fait, les conséquences seront importantes. En particulier, les dangers augmenteront pour les vallées si les pentes qui sont aujourd'hui stables commencent à glisser, favorisent les avalanches et menacent les habitations. Les coûts des mesures de prévention et de sécurité publique seraient multipliés. Le canton du Valais n'aurait plus la réputation d'un endroit sûr, et les touristes et les vacanciers ne viendraient plus. Il en résulterait non seulement un exode accru de la population des campagnes vers les centres, mais la population citadine perdrait aussi probablement de plus en plus le contact avec les «thèmes agricoles et culturo-agricoles». Les projets en faveur de la qualité du paysage doivent être préservés et mis en œuvre de manière cohérente.

Nous demandons au Conseil d'Etat, dans l'objectif de freiner le recul des surfaces de paysage culturel et d'accorder au maintien du paysage culturel sa véritable importance:

1. de présenter au Grand Conseil dans les six mois à venir un rapport traitant des possibilités sociales qui existent pour valoriser l'entretien du paysage culturel dans l'ensemble du canton du Valais;
2. d'engager des mesures à long terme afin de perpétuer l'entretien du paysage culturel et de créer une incitation qui valorise ce travail irremplaçable. Les possibilités financières doivent être fournies et exploitées.